

DOSSIER DE PRÉSENTATION

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
3919***
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

EN PRISES

Témoignages de femmes autour des violences conjugales

“ Elles sortent du silence,
venez les écouter ”

cholet.fr

l'acsé
Agence nationale
pour le Cohésion sociale
et l'égalité des chances

Région
PAYS DE LA LOIRE

CHOlet
l'entrepreneante


GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité


Le Choletais
L'audace pour réussir

Sommaire

Note d'intention	3
Équipe Artistique	4
Contenu de l'exposition EN PRISES	5
Fiche technique	6
Conditions de réservation	9
Presse	10
Convention d'emprunt	16

Note d'intention

"Elles parlent d'emprise et de prises de tête. Elles évoquent une prise de pouvoir un jour, et le chemin qu'elles s'efforcent de tracer pour le reste de leur vie. En prise directe avec une nouvelle réalité, en prises de sons et en prises de vues."

Depuis 2007, l'Agglomération du Choletais anime un groupe de travail « Violences intra-familiales et conjugales » réunissant la Police et la Gendarmerie, les associations de victimes (Solidarité femmes 49, l'Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels, France Victimes 49, etc), les professionnels sociaux, le centre hospitalier, l'accueil d'urgence, etc. Les professionnels sont ainsi en mesure de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble pour mieux accompagner les victimes de violence. Des actions de formations et de sensibilisation sont régulièrement mises en place pour échanger et avancer sur des thèmes particuliers : la prise en charge des auteurs, l'accompagnement des femmes, les réponses judiciaires, les enfants témoins de violences conjugales, mais aussi des actions de sensibilisation.

Sensibiliser, informer le grand public, inviter à la parole

Chaque année depuis 2010, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes du 25 novembre, le groupe de travail propose des animations aux Choletais afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Devant la difficulté de réunir un nombre de personnes important sur ce type d'événement (le sujet est à priori peu attractif pour qui ne se sent pas directement concerné), le groupe de travail réinterroge régulièrement son approche du grand public et des femmes victimes qui n'auraient pas encore osé parler.

Dans le courant de l'année 2012, une rencontre avec Cécile Liège (le Sonographe), et le photographe BenBen, a permis au groupe d'avancer sur cette question, et d'envisager la création d' **EN PRISES**, une exposition sonore et photographique ouverte au grand public. Inaugurée en novembre 2014, **EN PRISES** invite chacun à une écoute intime des témoignages. Les témoignages sonores peuvent être repris lors d'**écoutes collectives**, servant de support de discussion, de débat entre professionnels et/ou grand public. Ils sont également réunis à travers un **webdocumentaire** présenté sur le **site www.cholet.fr**

Équipe Artistique



Le Sonographe

www.lesonographe.com

www.calamesonore.fr

Cécile Liège (le Sonographe) est auteure-réalisatrice sonore. Portée par l'envie de se frotter aux réalités sociales, elle aime par dessus tout provoquer des rencontres et faire advenir la parole pour la partager sous la forme de récits sonores riches et sensibles... Elle réalise des projets documentaires pouvant traiter de la question du travail, de la relation entre un territoire et ses habitants, de mémoires de lieux ou de communautés... Pour En Prises, elle s'est intéressée aux parcours des personnes victimes de violences conjugales sorties de l'emprise de leur conjoint. Le sujet est souvent tabou, du moins difficile. C'est pourquoi, en tendant le micro à quatre femmes prêtes à témoigner, elle espère contribuer à rompre le silence et à porter un message d'espoir. Cécile Liège croit profondément au pouvoir de la parole.



BenBen

<http://benben.photo.free.fr>

BenBen est créateur de média numériques à La grange aux Arts (compagnie artistique choletaise) : photographe, vidéaste, habillages sonores. Privilégiant la photographie de portraits et du corps, la photographie numérique est présente dans son travail mais également des procédés plus anciens : la pellicule ou la photographie instantanée (Polaroid) avec cette esthétique moins précise, laissant la place à de l'imprévu

Son engagement contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité homme-femme s'est déjà manifesté lors de précédentes éditions de journées internationales contre les violences faites aux femmes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Choletais avec des portraits instantanés, dans la rue, exprimant un geste ou un écrit pour l'égalité, et accrochés sur la voie publique ; ou encore avec un travail mené en amont avec les ateliers de théâtre adolescent du Jardin de Verre (metteuse en scène : Alice David) qui avait permis la création d'images qui interpelaient les passant-es sur les inégalités ou les maltraitances conjugales. Son implication se poursuit dans La grange aux Arts avec des spectacles engagés comme "Une belle fille avec un Fusil" dénonçant l'inceste et mettant en avant les Arts comme une possibilité cathartique.

Contenu de l'Exposition EN PRISES

La « matière prise »

Il s'agit des paroles et d'images récoltées, de l'essence du projet : une rencontre avec quatre femmes ayant été victimes de violences conjugales, à travers des témoignages sonores et un parcours photographique.

La narration mêle les témoignages en suivant quatre étapes :

- les violences subies
- le premier pas vers une aide extérieure
- les obstacles rencontrés
- la vie aujourd'hui

Le travail photographique allie portraits, plans serrés et plans larges. La nature des prises de vue a été choisie selon la volonté des témoins (en fonction du degré d'anonymat désiré, ce peut-être des photos qui ne montrent pas le visage de face)

Une transmission en 3 dimensions

L'exposition photographique et sonore itinérante

Scénographie : les photographies seront encadrées, en passant progressivement du petit au grand format. Concernant la diffusion du son, l'écoute se fait par l'intermédiaire de casques, disposés dans l'espace, en accord avec le parcours photographique.

Les écoutes collectives

Elles peuvent servir de supports de discussion, de débat entre professionnels et/ou grand public.

Le webdocumentaire :

Le site **www.cholet.fr** réunit pour partie les témoignages à travers un webdocumentaire s'adressant :

- aux femmes victimes de violence qui n'osent pas encore en parler autour d'elles
- à celles qui ont commencé à s'en sortir mais ont besoin de ne pas se sentir seules
- aux professionnels un outil de diffusion des informations et de premier contact avec les femmes
- au grand public



Fiche Technique

Sont fournis...

Son :

- 8 casques audio filaires
- 4 bornes d'écoute en bois (1mX40cmX40cm), couleur beige, avec bouton poussoir : le son est intégré dans les 4 nano-players placés à l'intérieur des bornes.

Photographies :

- 4 photographies encadrées 70 x 100 cm
- 14 photographies encadrées 40 x 50 cm
- 10 photographies encadrées 30 x 40 cm
- 2 photographies encadrées 21 x 30 cm
- 3 photographies encadrées 18 x 24 cm
- 3 photographies encadrées 23 x 23 cm

Livre d'or

Un livre d'or est fourni avec l'exposition. Nous vous invitons à le présenter aux visiteurs : les messages inscrits sont régulièrement transmis aux quatre témoins. Ceux-ci donnent en effet beaucoup sens à leur prise de parole.

À prévoir...

- Cimaises ou crochets
- Électricité et rallonges (une par borne d'écoute, soit 4)
- 1 chaise de chaque côté de chacune des bornes

La présence d'un professionnel

Sur les heures d'ouverture de l'exposition, prévoyez que des professionnels formés à l'écoute de personnes victimes de violences se relayent. En effet, l'exposition peut susciter une envie de se confier et un besoin d'être conseillé de la part de certaines personnes.

Un espace de discussion :

Suffisamment à l'écart de l'exposition pour un plus de confidentialité, l'espace de discussion permet à d'éventuelles personnes touchées par le documentaire de partager leur expérience avec le professionnel présent.

Documentation

L'exposition doit être accompagnée d'une mise à disposition de documentation concernant les associations, les structures locales, et le n° d'écoute 3919.

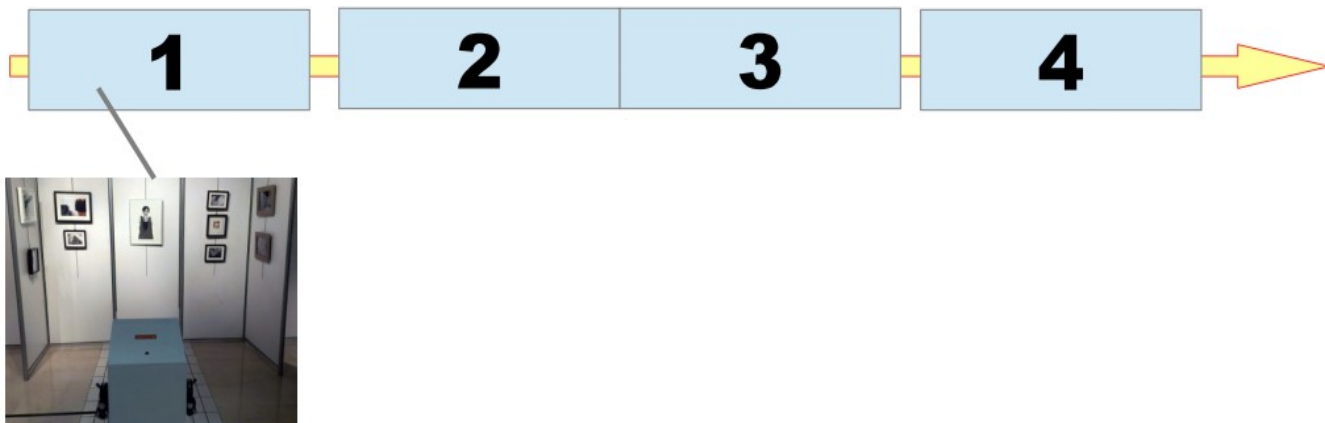
Fiche Technique

Plan d'installation version complète

Les photos peuvent être placées dans l'ordre proposé ici (sens de la « visite ») pour chaque étape.

Une borne d'écoute correspond à une étape. Idéalement, la borne se situe face à la série de photos pour que depuis le point d'écoute toutes les photos soient visibles.

Les séries 2 et 3 peuvent être associées car elles sont intimement liées.



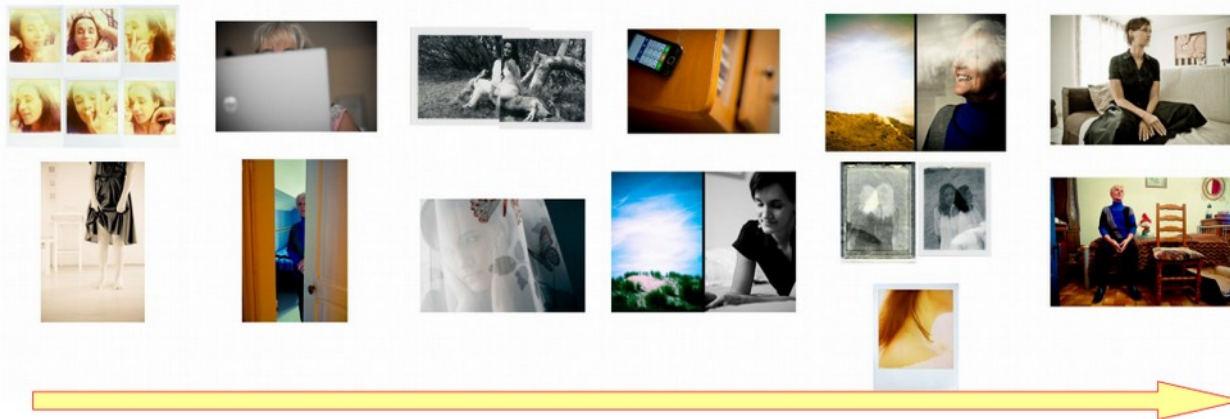
ETAPE 1



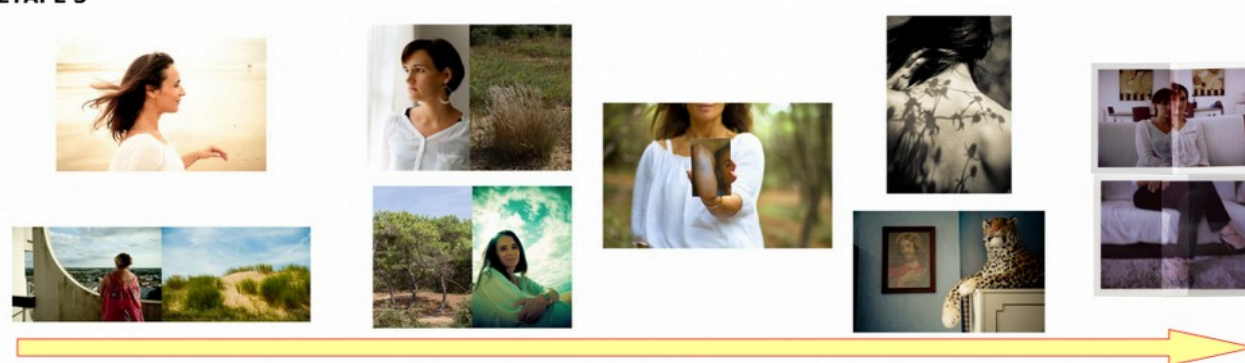
Fiche Technique

Plan d'installation version complète

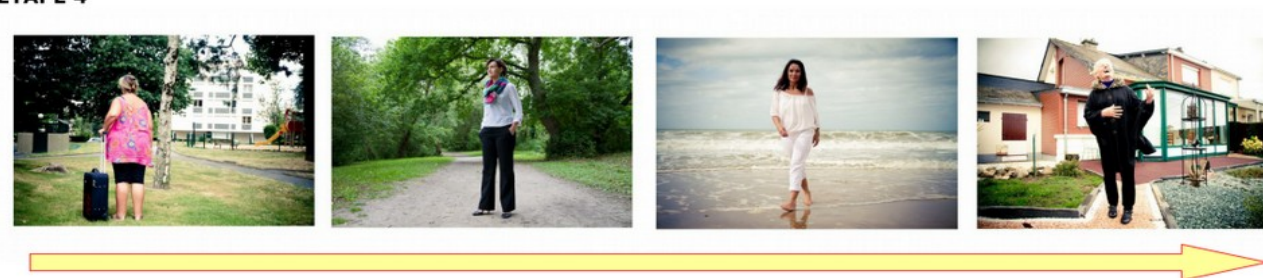
ETAPE 2



ETAPE 3



ETAPE 4



Conditions de réservation

DURÉE D'EMPRUNT DE L'EXPOSITION

L'exposition EN PRISES peut être empruntée pour la période et la durée de votre choix, en fonction des disponibilités de celle-ci.

COÛT

EN PRISES peut être empruntée gratuitement, sous réserve de signature de la convention d'emprunt (voir en fin de dossier de présentation).

Des frais annexes sont toutefois à prévoir (transport, assurance, communication...). L'installation et la surveillance de l'exposition est également à la charge de l'emprunteur.

RÉSERVATION

La réservation s'effectue auprès du Service Développement Social de l'Agglomération du Choletais.

Contact :

Service Développement Social et Emploi de l'AdC.

48 rue des bons enfants – 49300 Cholet

02 44 09 26 50

sds@choletagglomeration.fr

Une pré-réservation peut être effectuée par e-mail ou par téléphone.

La confirmation de réservation se fait toutefois par courrier, dès réception de la convention d'emprunt signée.

DÉPART ET RETOUR DE L'EXPOSITION

L'emprunteur vient retirer et retourner l'exposition aux dates convenues et indiquées dans la convention, dans les locaux du Centre Technique Municipal de Cholet, 9 rue d'Alençon – 49300 Cholet.

COMMUNICATION

L'emprunteur est responsable de la communication. L'AdC fournit cependant un kit de visuels numériques.

Les mentions suivantes sont obligatoires sur tout support de communication :

Projet d'exposition porté par l'Agglomération du Choletais, EN PRISES a été conçue par Cécile Liège (Le Sonographe) et BenBen, en partenariat avec le groupe de travail "Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales" du Choletais,

Avec le soutien de l'Agglomération du Choletais, de la Ville de Cholet, de la Région des Pays de la Loire, du Ministère des droits des femmes et de l'égalité et du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (Les logos sont fournis).

EN PRISES EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE ET SONORE

17 AU 30 NOVEMBRE
ELLES SORTENT DU SILENCE

EN PRISES, c'est le nom choisi pour cette exposition photographique et sonore venue mettre en lumière une série de témoignages de femmes victimes de violences conjugales. Réalisée par Cécile Liège (Le Sonographe) et BenBen (photographe), l'exposition a été imaginée par le groupe de travail* sur les violences intra-familiales et conjugales animé par la Communauté d'Agglomération du Choletais, représentée par Isabelle Leroy, Vice-Président (au centre de la photo).

Un groupe de travail à l'origine de nombreuses actions menées dans le Choletais au cours des dernières années, notamment :

- un accueil d'urgence sur Cholet
- l'ouverture de permanences pour l'AAVAS et SOS femmes
- des opérations de sensibilisation auprès du grand public, des conférences-débats
- des formations proposées à la Police et à la Gendarmerie nationales

...
Renseignements :
service Développement social
Communauté d'Agglomération du Choletais
02 41 65 26 11

Les témoignages sonores et photos de l'exposition sont réunis dans un webdocumentaire disponible sur le site Internet créé en parallèle de l'exposition www.parlonsdesviolences.fr

*Groupe composé des associations de victimes SOS Femmes, Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels, du Centre Information Féminin et Familial, des professionnels sociaux, du centre hospitalier, de l'accueil d'urgence, de la Police et de la Gendarmerie.

EN PRISES

Elles sortent du silence ;
venez les écouter



EN PRISES, c'est le nom choisi pour cette exposition sans fard, photographique et sonore, qui met en lumière une série de témoignages de femmes victimes de violences conjugales. EN PRISES, ce sont leurs histoires, leur reconquête de liberté et d'estime de soi.

Des témoignages qui "parlent d'emprise et de prises de tête". Des femmes qui "évoquent une prise de pouvoir un jour, et le chemin qu'elles s'efforcent de tracer pour le reste de leur vie. En prise directe avec une nouvelle réalité, en prises de son et en prises de vue."

Réalisée par Cécile Liège (Le Sonographe) et BenBen (photographe), ce parcours photographique et sonore a été imaginé par le groupe de travail* sur les violences intra-familiales et conjugales animé par la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Les témoignages sonores et photos présents dans l'exposition sont également réunis dans un webdocumentaire disponible sur le site Internet

www.parlonsdesviolences.fr

EN PRISES
Du 18 au 30 novembre
Salle des Expositions
de l'Hôtel de Ville
de 10h à 17h30
Accès libre

Renseignements :
02 41 65 26 11

*Groupe composé des associations de victimes SOS Femmes, Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels, du Centre Information Féminin et Familial, des professionnels sociaux, du centre hospitalier, de l'accueil d'urgence, de la Police et de la Gendarmerie.

Synergence Hebdo – du
12 au 23 novembre 2014

Proies de leur conjoint, elles sortent du silence

Muriel, Denise, Sophie et Laëtitia s'exposent en images et en paroles dans un web documentaire et une expo, tous deux exemplaires. Ce projet « En Prises » accompagne un nouveau site internet, parlonsdesviolences.fr.



Quatre femmes, quatre histoires de violences conjugales mises en lumière, quatre vies à reconstruire.

« Les photos sont, comment dire, trop gentilles par rapport à ce que j'ai connu. Finalement, celle où je me reconnais le plus, c'est quand je tends vers l'objectif le cliché d'un de mes bleus au bras. » Après Sophie, c'est Muriel qui dit : « Moi, aussi, je m'attendais à quelque chose de plus... fort. Mais il y a une forme de sérénité dans le résultat. C'est fait de façon posée. » Laëtitia, elle, se découvre « douce » au travers des images projetées mais le son qui les accompagne, témoignage sans fard des violences subies, lui est douloureux.

Des combattantes. Ces femmes d'âges différents, de contrées géographiques différentes, de milieux différents, victimes de mauvais traitements différents, ont en commun d'avoir décidé, il y a deux ans ou vingt ans, de quitter ce conjoint qui

les battait, les harcelait, les insultait, les cloîtrait. Avec, pour certaines, une étape par la justice. Séparément enregistrées par la sonographe Cécile Liège, et photographiées par le polaroid man BenBen, entre l'été 2013 et juin dernier, elles ont découvert ensemble, vendredi dernier, le résultat de leur témoignage : un web documentaire à ne surtout pas manquer à partir du 14 novembre. Lequel docu vient en contrepoint d'une exposition photos et son, s'appelant elle aussi « En Prises », à voir ce mois-ci, et d'un site, www.parlonsdesviolences.fr, tout juste créé sur Internet (voir ci-contre).

Frangines de galère

Sophie est venue avec ses photos où les bleus du temps passé, ecchymoses monstrueuses, s'exposent avec brutalité. Avec aussi le livre qui

l'a un peu sauvée*. Laëtitia l'a lu aussi. Elles ne s'étaient jamais rencontrées. Ne se connaissent pas. Tempérament différent. Pourtant, la parole de l'une est aussi déliée que celle de l'autre, tant les mots avaient besoin de sortir après tant « d'épreuves ».

Denise n'a pas pu venir ; Muriel non plus. Mais la première est présente par téléphone, en mode réunion ; la seconde est en direct, via Skype.

Et les voilà qui se causent comme des copines d'un quart de siècle. Des frangines de galère et de résurrection. Inlassablement, partagent leurs histoires de vie ; revenant sur ces « hommes manipulateurs » qui les ont asservies ; critiquant cette justice qui oblige leurs enfants - certains étaient aussi battus - à continuer de voir leur père et s'obstine à réclamer, en matière de violences morales, ces preuves si compliquées à obtenir ;

pleurant leur belle-famille ou même leur famille qui se sont détournées, manipulées par « l'autre ».

Difficile même de réorienter la conversation, pleine de confidences répétées entre elles quatre, vers le documentaire qu'elles viennent de découvrir et qui les expose, tant en images et en paroles. Jusqu'à ce que Laëtitia, la plus réservée du quatuor, celle qui, peu avant, racontait que, pendant huit ans, elle avait refusé toute photo d'elle par celui qui l'aurait ainsi encore plus dégradée ; Laëtitia, donc, lâche : « Je suis vraiment ravie de ce moment. Je l'attendais. Ça m'a fait du bien. Ce que j'attends maintenant, c'est le ressentir des gens qui viendront à l'expo. »

Marie-Anne SALVAT.

* *Divorcer d'un manipulateur*, par Christel Petitcollin.

Quatre femmes en maux et en mots

Les violences subies

« Je n'arrive pas à croire dans ma tête tout ce que j'ai vécu. »

« J'en avais marre, tellement marre. J'ai bu du Mir. Je faisais des bulles comme les gosses. Je me suis dit : Denise, tu dois prendre autre chose. Alors, j'ai pris des médicaments. »

« Il devait me tuer. Si je n'avais pas sauté par la fenêtre, il me tuait. Canon braqué sur moi. »

« Il me tirait la joue. C'est ce qui me faisait le plus mal, d'ailleurs. J'avais remarqué que sa mère avait ce geste avec les enfants de sa sœur. Un jour, j'ai réussi à en faire la remarque à mon mari. Il n'a plus jamais recommencé. Le reste, oui. Mais pas ça. »

Le départ

« À 32 ans, c'était soit je continuais comme ça dans ma petite cage dorée, parce que tout allait bien en apparence, soit je repartais à zéro. »

« J'ai fait mes paquets. Un peu de linge simplement. »

« En allant sur Internet, en parlant, parlant sur des « chats », je me suis rendue compte que la vie, ce n'était pas ça ! »

Les obstacles

« Aujourd'hui, mon CV est pauvre. »

« Au tribunal, je trouve dommage qu'on ne soit pas écouté en dehors de monsieur. Moi, je n'ai pas réussi à parler en sa présence. »

« Je ne m'en suis rendue compte



BenBen et Cécile Liège (debout) ont présenté leur travail aux quatre femmes. Deux étaient présentes physiquement, les deux autres par téléphone et via Skype.

que très très très très tard ; pour moi, c'était la vie d'une femme normale. »

La vie aujourd'hui

« Je voulais un appartement qui ne soit surtout pas au rez-de-chaussée, avec un interphone et un garage fermé. Il me fallait ça pour me sentir en sécurité. »

« Il y a vingt-deux ans que je suis remariée. Ça m'arrive presque des fois de pleurer tellement je suis heureuse. »

« Maintenant, il a 80 ans. D'après ce qu'on m'a dit, c'est toujours un baraqué, un costaud encore. »

« Même si je ne suis pas d'accord avec quelqu'un, j'ai le droit de le dire. Je mange ce que je veux. Je me maquille, j'ai le droit de parler à d'autres hommes. »

« Je suis à 75 % heureuse. »

Un webdoc et une expo contre ces violences

En Prises est un web documentaire en quatre parties - les violences subies, le départ, les obstacles, la vie aujourd'hui - fabriqué par le photographe BenBen et la sonographe Cécile Liège, sur une musique d'Arnaud Papin. Il sera en ligne à compter du 14 novembre.

Les photos et le son de ce documentaire seront au cœur de l'exposition, baptisée également *En Prises*, à voir dans la salle des expositions de l'hôtel de la Cac, du 18 au 30 novembre. Quatre bornes sonores correspondent aux quatre chapitres du documentaire. L'accès est gratuit.

Le projet *En Prises* est porté par la communauté d'agglomération du Choletais (Cac) à travers le groupe de travail « Lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales » qui,

depuis quelques années, propose une sensibilisation via diverses animations. Ce groupe « travaille » dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences conjugales, le 25 novembre de chaque année. À son initiative, un site internet (www.parlonsdesviolences.fr) recense les structures locales d'écoute, les démarches pour obtenir de l'aide et/ou un accueil...

Aujourd'hui en France, une femme sur dix déclare avoir subi ou subir des violences conjugales. La violence conjugale a fait 146 morts en 2013 dans l'hexagone : 121 femmes et 25 hommes ont été victimes de leur compagnon ou ex-compagnon, selon une étude publiée, en mai dernier, par les ministères de l'Intérieur et des Droits des femmes.

Elles brisent la loi du silence

Quatre femmes victimes de violences conjugales témoignent dans un webdocumentaire et se racontent dans une exposition photographique et sonore présentée à l'hôtel de ville.

Gabriel BOUSSONNIÈRE

gabriel.boussonniere@courrier-ouest.com

Elles s'appellent Laëtitia, Sophie, Muriel et Denise. Elles sont âgées de 35 à 75 ans, vivent en Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Atlantique et ont en commun d'avoir subi des violences conjugales. Toutes les quatre ont accepté de témoigner de ce qu'elles ont vécu pour un webdocumentaire qui sera prolongé par une exposition photographique. C'est la productrice sonore Cécile Liège et le photographe BenBen qui ont donné naissance à ce beau projet baptisé « En prises ». Projet réalisé en lien avec le groupe de travail « lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales » animé par la Communauté d'agglomération du Choletais.

« J'ai été impressionnée par leur force »

« C'est un outil de sensibilisation aux violences conjugales, explique Cécile Liège. On souhaite toucher quatre types de public, les femmes qui le vivent pour leur montrer qu'on peut en sortir, leur entourage, les professionnels et le grand public. » En France, selon les dernières statistiques connues, une femme sur dix est victime de violences conjugales et une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou concubin. Toutes ces victimes souffrent en silence, tétanisées par la peur. C'est donc d'un vrai acte de courage dont font preuve ces quatre femmes en prenant la parole et en se montrant à visage découvert dans une exposition photographique. « J'ai été impressionnée par leur force car même si elles sont toutes sorties des violences, la lutte continue. Certaines ont encore des contacts avec leur ex-mari pour les enfants », souligne Cécile Liège qui a enregistré leurs témoignages. BenBen, lui aussi, a dû gagner leur confiance pour qu'elles acceptent



En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales. Trop peu encore osent en parler. Photo BenBen.

d'être photographiées. Une vraie gaure quand on sait que certaines d'entre elles n'osaient même plus se

regarder dans le miroir. « Au début du projet, elles ne nous ont rien promis et finalement elles se sont livrées »,

raconte le photographe qui a porté un regard artistique sur le sujet. « Ce qui m'a marqué dans leur histoire, poursuit-il, ce sont tous les obstacles qu'elles rencontrent pour s'en sortir. Il y a un manque de connaissance du sujet par les institutions qui sont censées les écouter, la justice notamment. Il faut vraiment qu'elles se battent. »

Signe qu'elles ont retrouvé confiance en elles, certaines ont accepté de prendre la parole en public, lundi soir, lors du vernissage de l'exposition. Un pas de plus sur le long et difficile chemin de la reconstruction.

Exposition visible du mardi 18 au dimanche 30 novembre à l'hôtel de ville. Entrée libre.

A SAVOIR

En cas de violence, appeler le 39 19

Les femmes (et les hommes) victimes de violences conjugales, physiques et/ou psychologiques, peuvent appeler le 39 19. Un numéro gratuit où elles pourront faire part de leur situation et où on les orientera vers des professionnels pouvant les aider. Dans le Choletais, depuis 2007, la Communauté d'agglomération anime un groupe de

travail « violences intrafamiliales et conjugales » réunissant la police et la gendarmerie, les associations de victimes (SOS Femmes, l'Association d'aide aux victimes d'abus sexuels, le Centre information féminin et familial), les professionnels sociaux, le centre hospitalier, l'accueil d'urgence... Ce travail en réseau permet de mieux accompagner les victimes.

Le Courrier de l'Ouest
Dimanche 16 novembre 2014

Cholet

Violence conjugale : l'expo En prises sur l'émotion

Plusieurs centaines de personnes s'y sont déjà rendues. Pour beaucoup d'entre elles, un moment choc, dont témoigne le livre d'or. À voir ou revoir jusqu'à ce soir.

Un déclencheur puissant. On ne peut pas dire mieux au sujet de l'exposition *En prises* (1) à voir dans la salle d'expositions de l'hôtel de ville, à Cholet. Vendredi matin, plus de trois cents personnes l'avaient déjà vue. Parcours photographique et témoignages sonores se mêlent pour évoquer l'emprise de conjoints harceleurs et violents sur des femmes victimes - Muriel, Sophie, Laëtitia, Denise - mais également comment ces dernières ont réussi à s'en échapper.

Déclencheur d'émotions ? C'est une évidence, rien qu'à lire le livre d'or qui accompagne l'expo. Dans les messages, écrits le plus souvent par des femmes, les mots « **merci** », « **courage** » et « **espoir** » reviennent souvent. Juliette, 10 ans : « **C'est important de savoir que les violences sont possibles dans la vie ; c'est aussi important de croire en nous, les femmes.** » Mots d'hommes aussi : Étienne parle d'une « **belle claque** ».

Un coin à l'écart pour discuter

Mais rien n'est plus fort que la parole de ces visiteuses elles-mêmes victimes, qu'elles en soient sorties ou pas. « **C'était un grand pas de pousser la porte de cette expo. Un grand pas. J'ai pris conscience de beaucoup de choses. Merci [...] pour ces témoignages qui, parfois, souvent**



Vendredi matin, dans la salle d'expositions, à l'hôtel de ville.

même, me semblaient être l'écho de mes propres paroles », lit-on ici. Et puis là : « **Je ne suis qu'au début de ce parcours du combattant mais l'espoir, je l'ai. Le courage de me battre au quotidien pour redevenir une femme tout simplement.** »

« **Sans doute qu'on ne vient pas ici par hasard** », confie Ornella Dejust qui, au nom de la Cac, assure l'accueil du public, en relais avec des représentants des autres structures composant le groupe de tra-

vail qui a porté ce projet. « **Ceux qui nous parlent avant de repartir finissent toujours par évoquer, en tant que victime, une personne de leur entourage plus ou moins proche.** » D'où l'intérêt, parmi ces « permanenciers », de travailleurs sociaux dont les compétences n'ont pas été de trop, depuis que l'expo a ouvert ses portes, pour accompagner et écouter des visiteurs, surtout des visiteuses, particulièrement touchées par son contenu.

C'est pourquoi un coin discret, un

peu à l'écart, existe, avec chaises et table basse. C'est dire comme cette exposition n'est pas vraiment comme les autres.

M. -A. S.

(1) Réalisée par la sonographe Cécile Liège et le photographe BenBen, sur une musique d'Arnaud Papin.

Jusqu'à ce soir, salle d'expositions de l'hôtel de ville. De 9 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

Des voix de femmes

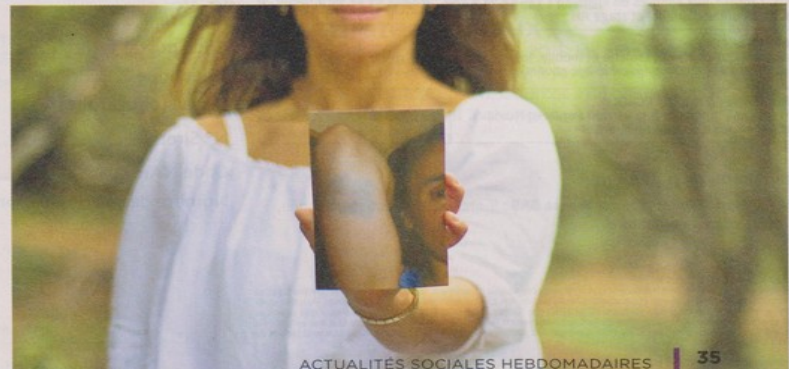
Convaincre les victimes de violences d'appeler le numéro d'écoute 3919... C'est l'objectif du webdocumentaire *En prises*, réalisé par la réalisatrice sonore Cécile Liège et le photographe Benben pour le groupe de travail « Lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales » de la communauté d'agglomération du Choletais. Le webdoc était à l'origine une exposition, qui s'est tenue à Cholet à la fin 2014 et invitait à une écoute intime de témoignages de victimes. « *Les femmes ont parfois besoin d'entendre qu'elles ne sont pas seules à être victimes de violences. L'écoute de la voix d'une autre femme peut avoir un impact autrement plus important qu'un témoignage écrit, dont la lecture offre moins de réalisme et d'intimité* », explique une conseillère conjugale, membre du groupe de travail. A présent en ligne, ces voix, accompagnées d'images souvent abstraites – des immeubles floutés, des paysages, des parties de corps de femme, parfois un joli sourire –, sont celles de quatre femmes anonymes, victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, qui débattent l'horreur qu'elles ont vécue. Leurs récits retracent aussi la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir. La narration est découpée en quatre étapes, des petits films d'une huitaine de minutes répondant à quatre thématiques : « les violences subies », « le départ », « les obstacles » et « la vie aujourd'hui ». A travers ces étapes, leur histoire se des-

sine. « *La première fois qu'il m'a giflée, j'avais 20 ans et on n'était pas encore mariés. Je croyais alors que ce n'était pas grand-chose* », raconte l'une d'elles, qui a vécu vingt-cinq années de violences. « *Parfois, il se passait trois mois sans qu'il s'énerve, c'était le paradis.* » Toutes ces personnes qui témoignent admettent qu'elles ont été trop indulgentes, trop longtemps. « *Pour moi, c'était la vie d'une femme normale* », explique une autre, qui n'avait le droit ni de se maquiller, ni de se faire des amis, ni même de manger ce qu'elle voulait. « *Les pardons effaçaient le mal qu'il me faisait* » ; « *et puis il disait qu'il m'aimait.* » Toutes ont beaucoup culpabilisé : « *Il me disait que tout était de ma faute.* » C'est souvent quand leur conjoint s'en est pris aux enfants qu'elles ont décidé de demander de l'aide, même si certaines craignaient qu'on ne les prenne pas au sérieux : « *Je pensais que je n'allais pas être comprise car, à l'extérieur, c'était quelqu'un de charmant* », reconnaît celle-ci. La bataille gagnée, parfois un nouvel amour, « *sain* », retrouvé, elles disent vivre, enfin.

Le site web est complété par des onglets présentant les structures vers lesquelles les victimes peuvent se tourner, des questions-réponses sur les violences familiales et la possibilité d'emprunter gratuitement l'exposition *En prises*. ■
É. V.

En prises

Cécile Liège et Benben – A voir sur www.parlonsdesviolences.fr



ASH Magazine
Vendredi 28 août 2015

Convention d'Emprunt

Exposition EN PRISES

La présente convention est établie entre :

L'Agglomération du Choletais, représentée par M....., en qualité de Vice-Président,

Et

Le/La/L'....., représenté(e) par.....

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

L'AdC met l'exposition EN PRISES ci-dessus désignée, composée de (cochez la ou les formule(s) d'emprunt souhaité(e)s) :

- photographies ou matériel de diffusion sonore (barrer la mention inutile)
- photographies et matériel de diffusion sonore

et/ou

- La bande sonore de l'exposition accompagnée des photographies en version numérique pour une écoute collective,

du/...../..... au/...../..... (indiquer les dates de transport aller / retour)

Article 2 :

Le transport, l'installation et la surveillance de l'exposition EN PRISES sont à la charge de l'emprunteur.

L'emprunteur vient retirer l'exposition aux dates convenues ci-dessus au Centre Technique Municipal de Cholet, 9 rue d'Alençon – 49 300 Cholet.

Article 3 :

Un constat général de l'exposition sera établi avant et après le prêt. Les photographies et matériaux de diffusion sonore manquants ou détériorés feront l'objet d'une facturation à valeur de remplacement.

Article 4 :

La réservation d'EN PRISES n'est confirmée qu'à la date de réception du présent contrat signé, sous réserve de disponibilité de l'exposition.

Article 5 :

L'emprunteur est responsable et prend en charge communication liée à l'accueil de l'exposition EN PRISES. L'AdC fournit cependant un kit de visuels numériques disponible sur le site Internet de l'exposition www.cholet.fr.

Les mentions suivantes sont obligatoires sur tout support de communication :

Projet d'exposition porté par l'Agglomération du Choletais, EN PRISES a été conçue par Cécile Liège (Le Songraphe) et BenBen, en partenariat avec le groupe de travail "Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales" du Choletais, Avec le soutien de l'Agglomération du Choletais, de la Ville de Cholet, de la Région des Pays de la Loire, du Ministère des droits des femmes et de l'égalité et du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (Les logos sont fournis).

Réalisé en deux exemplaires à Cholet, le/...../.....

Pour le/La/L'.....

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé ")

Pour l'Agglomération du Choletais

Le Président

Par délégation le Vice-Président

.....



Le Choletais

L'audace pour réussir